

Précision des apprentissages au secondaire

Monde contemporain 5^e secondaire

14 juin 2013

Table des matières

Précision des apprentissages au secondaire	3
Présentation du programme	4
Environnement	5
Population	7
Pouvoir	10
Richesse	13
Tensions et conflits	15

Droits de reproduction

Les établissements d'enseignement sont autorisés à reproduire ce document, en totalité ou en partie. S'il est reproduit pour être vendu, le prix ne devra pas excéder le coût de reproduction. Ce document est accessible dans Internet à l'adresse suivante : [<https://www7.mels.gouv.qc.ca/DC/precision/monde5sec>]

Précision des apprentissages au secondaire

La précision des apprentissages au secondaire constitue un complément à chaque programme disciplinaire en apportant des précisions sur les connaissances que les élèves doivent acquérir et être capables d'utiliser à chaque année du secondaire. Il s'agit d'un outil qui est mis à la disposition des enseignantes et des enseignants pour les aider à planifier leur enseignement et les apprentissages que feront leurs élèves.

Place des connaissances dans l'apprentissage

Les connaissances qu'un jeune acquiert lui permettent de mieux comprendre l'univers dans lequel il évolue. Depuis son tout jeune âge, à l'intérieur de sa famille et par ses contacts avec ses amis et les médias, notamment, celui-ci accumule et utilise une quantité toujours croissante de connaissances, et ce sera le rôle de l'école de l'amener progressivement à les élargir, à les approfondir et à les organiser.

Connaissances et compétences sont appelées à se renforcer mutuellement. D'un côté, les connaissances se consolident à travers leur utilisation; de l'autre, l'exercice des compétences entraîne l'acquisition de nouvelles connaissances. Faire acquérir des connaissances pose toutefois le défi de les rendre utiles et durables, ce qui renvoie à la notion de compétence. En effet, on n'est véritablement assuré de l'acquisition d'une règle de grammaire, par exemple, que lorsqu'elle est utilisée de façon appropriée, dans des textes et des contextes variés qui vont au-delà de l'exercice répétitif et ciblé.

Intervention de l'enseignante ou de l'enseignant

Le rôle de l'enseignante ou de l'enseignant dans l'acquisition des connaissances et dans le développement des compétences est essentiel et une intervention de sa part est requise tout au long de l'apprentissage. La Loi sur l'instruction publique lui donne d'ailleurs la responsabilité du choix des « modalités d'intervention pédagogique qui correspondent aux besoins et aux objectifs fixés pour chaque groupe ou chaque élève qui lui est confié » (article 19). Il appartient donc à l'enseignante ou à l'enseignant d'adapter ses interventions et de les appuyer sur une diversité de stratégies, qu'il s'agisse par exemple d'un enseignement magistral donné à l'ensemble de la classe, d'un enseignement individualisé offert à un élève ou à un petit groupe d'élèves, d'une série d'exercices à faire, d'un travail d'équipe ou d'un projet particulier à réaliser.

Afin de répondre aux besoins des élèves ayant des difficultés d'apprentissage, l'enseignante ou l'enseignant favorisera leur participation aux activités proposées à l'ensemble de la classe, mais il prévoira aussi, le cas échéant, des mesures de soutien. Ces mesures pourront prendre, par exemple, la forme d'un enseignement plus explicite de certaines connaissances ou encore celle d'interventions spécialisées.

Quant à l'évaluation des apprentissages, elle a essentiellement deux fonctions. Elle permet d'abord de porter un regard sur les apprentissages de l'élève pour le guider et le soutenir de façon appropriée. Elle sert ensuite à vérifier à quel point l'élève a fait les apprentissages attendus. Cependant, quelle qu'en soit la fonction, conformément à la Politique d'évaluation des apprentissages, l'évaluation devrait porter à la fois sur les connaissances de l'élève et sur la capacité qu'il a de les utiliser efficacement dans des contextes qui font appel à ses compétences.

Structure

La précision des apprentissages est présentée sous forme de tableaux qui regroupent les connaissances de façon semblable à celle des programmes disciplinaires.

Monde contemporain

5^e secondaire

Présentation du programme

Le présent document constitue un complément au programme *Monde contemporain*. Il apporte des précisions sur les connaissances que les élèves acquièrent dans ce programme en 5^e année du secondaire afin de soutenir le développement des deux compétences prescrites par le programme, soit *Interpréter un problème du monde contemporain* et *Prendre position sur un enjeu du monde contemporain*. Il vise à outiller les enseignantes et les enseignants au moment de la planification.

Les élèves sont amenés à saisir la complexité du monde actuel et à s'ouvrir à la diversité des sociétés qui le composent, à développer leur sens critique dans l'étude de problèmes et d'enjeux du monde contemporain, et à participer, en tant que citoyens responsables, à la délibération sociale. Ils interprètent des problèmes et prennent position sur des enjeux du monde contemporain. L'ordre dans lequel les thèmes sont présentés est le même que dans le programme *Monde contemporain*. Il n'est pas prescrit. L'enseignante ou l'enseignant a le choix de répartir les thèmes selon les besoins de la planification.

Ce document comporte des tableaux divisés en sections qui présentent, sous forme d'énoncés, des connaissances liées aux cinq thèmes. Ces dernières servent de base auxquelles se greffent les événements de l'actualité. Un texte décrit sommairement le thème.

Du premier cycle au deuxième cycle du secondaire

Au premier cycle du secondaire, les élèves ont été amenés à s'ouvrir sur le monde. Ils ont interrogé et interprété, à l'aide de la méthode historique, des réalités sociales qui correspondent à d'importants moments de changement dans l'histoire du monde occidental. Ils ont également lu l'organisation de territoires et ont interprété des enjeux qui s'y rattachent. Ils ont pris conscience de l'importance de l'action humaine comme moteur du changement social. Les techniques utilisées en 5^e secondaire s'inscrivent en continuité de celles développées au cours des années antérieures.

Environnement

Les défis posés par l'exploitation des ressources naturelles et la dégradation de l'environnement interpellent les individus, les collectivités et la communauté internationale. La collaboration de l'ensemble des intervenants est nécessaire pour trouver des pistes de solution à des problèmes dont la portée dépasse les frontières des États. Plusieurs accords internationaux ont été conclus dans le domaine environnemental. Des intérêts nationaux divergents rendent cependant leur gestion difficile, ce qui peut en limiter l'efficacité. L'enjeu à l'étude est *Utilisation et consommation des ressources* ou *Harmonisation des normes environnementales*. C'est sous l'angle d'entrée *La gestion de l'environnement* que les élèves sont appelés à étudier le thème *Environnement*.

Les concepts prescrits dans le programme ne font pas l'objet d'un énoncé spécifique. C'est par l'utilisation appropriée de connaissances liées au thème que les élèves développent leur compréhension des concepts suivants : consommation, dépendance, **développement durable**¹, interdépendance, mondialisation, pouvoir, régulation, responsabilité.

1. Gestion de l'environnement
1.1. Problèmes environnementaux
a. Indiquer des causes de la dégradation de l'environnement (ex. : industrialisation, utilisation des hydrocarbures, augmentation de la population mondiale)
b. Indiquer la principale cause des changements climatiques : augmentation des émissions de gaz à effet de serre
c. Indiquer des activités économiques qui contribuent à l'augmentation des gaz à effet de serre (ex. : agriculture, transport, exploitation forestière)
d. Indiquer des causes de la pénurie d'eau potable (ex. : désertification, construction de barrages et détournement de cours d'eau, augmentation de la demande)
e. Indiquer des causes de la réduction de la biodiversité (ex. : destruction des habitats naturels, changements climatiques, braconnage)
1.2. Empreinte écologique
a. Définir le terme empreinte écologique : surface productive nécessaire à une population pour répondre à sa consommation de ressources et à ses besoins relativement à l'absorption de déchets
b. Indiquer des facteurs qui font varier l'empreinte écologique d'une population (ex. : provenance et type des aliments, niveau de consommation, étalement urbain)
c. Situer, sur une carte du monde, des pays ayant une forte empreinte écologique et des pays ayant une faible empreinte écologique (ex. : forte empreinte, aux États-Unis et en Allemagne; faible empreinte, au Kenya et en Inde)
1.3. Gestion de l'environnement
a. Nommer des acteurs impliqués dans la gestion de l'environnement (ex. : citoyens, communautés, États, entreprises multinationales, organisations internationales)
b. Indiquer ce qui explique l'importance de la coopération entre États dans la gestion de l'environnement : caractère planétaire des problèmes environnementaux
c. Donner le principe devant guider la gestion de l'environnement tel que présenté dans le rapport Brundtland (1987) : développement durable
d. Indiquer l'objectif d'une gestion de l'environnement conforme au principe du développement durable : répondre aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs
2. Organisations internationales
a. Nommer des organisations internationales dont la mission est liée à la gestion de l'environnement (ex. : Programme des Nations Unies pour l'environnement [PNUE], Fonds pour l'environnement mondial [FEM], Union internationale pour la conservation de la nature [UICN])
b. Indiquer des moyens d'action utilisés par le PNUE pour encourager la coopération internationale (ex. : évaluation des tendances environnementales, transfert de connaissances technologiques pour un développement durable, incitation à l'établissement de partenariats entre la société civile et le secteur privé)
c. Indiquer l'objectif du FEM : financer des pays en développement et des pays émergents pour leur permettre d'atteindre les objectifs de conventions internationales dans le domaine environnemental
d. Indiquer les principaux moyens d'action utilisés par l'UICN : publication d'une liste exhaustive des espèces menacées, médiation entre des acteurs liés à la conservation de la biodiversité et ceux liés au développement économique, établissement de normes internationales dans une perspective de développement durable

3. Groupes environnementaux
a. Nommer des groupes environnementaux qui militent à l'échelle mondiale (ex. : Les Amis de la Terre international [ATI], World Wildlife Fund [WWF], Greenpeace)
b. Indiquer les principaux objectifs de Greenpeace : protéger la biodiversité sous toutes ses formes; empêcher la pollution et l'exploitation abusive des océans, des terres, de l'air et de l'eau douce; mettre fin à la menace nucléaire
c. Indiquer les principaux moyens d'action utilisés par Greenpeace : manifestations non violentes, médiatisation de ses interventions
d. Indiquer le principal objectif des organismes associés à l'ATI : sauvegarder, rétablir et utiliser l'environnement de manière rationnelle
e. Indiquer les principaux moyens d'action utilisés par l'ATI : campagnes de sensibilisation, programmes d'éducation populaire, recherches sur les problèmes environnementaux et sociaux
f. Indiquer les principaux objectifs du WWF : conserver la nature; réduire les menaces à la biodiversité
g. Indiquer les principaux moyens d'action utilisés par le WWF : campagnes de sensibilisation, concertation en vue de favoriser la conservation des milieux naturels, programme de subventions pour des projets scolaires en environnement
4. Accords internationaux
a. Nommer des conventions internationales relatives à la gestion de l'environnement (ex. : Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone; Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques; Convention des Nations Unies sur la diversité biologique; Convention des Nations Unies sur la désertification)
b. Indiquer des facteurs qui limitent l'application des accords internationaux (ex. : non-ratification par certains États signataires, souveraineté des États, absence de gouvernance internationale pour assurer le respect des accords)
c. Nommer des principes qui guident les États signataires de conventions internationales dans leur gestion de l'environnement (ex. : développement durable, précaution)
d. Indiquer l'objectif du protocole de Montréal adopté en application de la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone : réduire la production de substances qui détruisent la couche d'ozone
e. Indiquer la raison du succès du protocole de Montréal : ratification par tous les pays membres de l'Organisation des Nations Unies
f. Indiquer l'objectif du protocole de Kyoto adopté en application de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques : réduire les émissions de gaz à effet de serre responsables des changements climatiques
5. Intervention des États
a. Indiquer les objectifs poursuivis par les États préoccupés par le développement durable : protéger l'environnement; assurer le développement économique; favoriser l'équité et la solidarité sociales
b. Décrire le principe de précaution dans la gestion de l'environnement : malgré l'absence de certitude scientifique, en cas de risques graves pour l'environnement, les États doivent mettre en œuvre des mesures visant à prévenir la dégradation de l'environnement
c. Indiquer des mesures mises en œuvre par les États pour maintenir la biodiversité (ex. : création d'aires protégées, réglementation de la chasse et de la pêche)
d. Indiquer des mesures mises en œuvre par les États pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (ex. : établissement de normes et de règlements visant la réduction de la consommation d'hydrocarbures, imposition d'une taxe à l'achat de certains véhicules, mise en place d'un marché du carbone)
e. Décrire les principaux mécanismes du marché du carbone : des quotas d'émission de carbone sont attribués aux émetteurs; les émetteurs qui rejettent dans l'atmosphère moins de carbone que leur quota peuvent vendre des crédits d'émission sur le marché du carbone; les émetteurs qui dépassent leur quota peuvent acheter des crédits d'émission sur le marché du carbone

-
1. Le concept central est indiqué en caractères gras.

Monde contemporain 5^e secondaire

Population

L'intensification des mouvements migratoires, qu'ils s'effectuent pour des raisons d'ordre économique, humanitaire ou climatique, génère des changements importants, notamment sur le plan socioéconomique. Ces mouvements de population ont des répercussions sur l'organisation des territoires urbains où s'installent la majeure partie des migrants. Ils entraînent également des modifications dans la composition de la main-d'œuvre. L'enjeu à l'étude est *Migrations et monde du travail* ou *Gestion de l'expansion urbaine*. C'est sous l'angle d'entrée *L'intensification des mouvements migratoires* que les élèves sont appelés à étudier le thème *Population*.

Les concepts prescrits dans le programme ne font pas l'objet d'un énoncé spécifique. C'est par l'utilisation appropriée de connaissances liées au thème que les élèves développent leur compréhension des concepts suivants : culture, délocalisation, diaspora, interdépendance, **migration**¹, mondialisation, pouvoir, réseau, urbanisation.

1. Population mondiale
1.1. Répartition de la population
a. Situer, sur une carte du monde, les grands foyers de population : Asie de l'Est et du Sud-Est, Asie du Sud, Europe, nord-est des États-Unis, Golfe de Guinée, sud-est du Brésil
b. Décrire la répartition de la population mondiale : elle est majoritairement urbaine; elle vit principalement dans les pays en développement; elle est concentrée en zone intertropicale
1.2. Changements démographiques
a. Donner les principales caractéristiques démographiques des pays en développement : taux de mortalité à la baisse, taux de fécondité à la baisse, espérance de vie en hausse, stabilisation de la croissance, migration internationale en hausse
b. Donner des caractéristiques démographiques des populations des pays développés (ex. : baisse du taux de natalité, vieillissement de la population, migration internationale en hausse)
c. Indiquer le principal facteur qui explique un taux d'accroissement naturel négatif : taux de fécondité sous le seuil de remplacement
d. Indiquer ce qui explique l'accroissement de la population : adoption de politiques natalistes, adoption de mesures facilitant l'immigration, amélioration des soins de santé
2. Mouvements migratoires
2.1. Migration
a. Indiquer ce qui caractérise une migration : déplacement de population à l'intérieur d'un pays ou d'un pays vers un autre; établissement permanent
b. Donner des caractéristiques des migrants (ex. : majoritairement jeunes, principalement originaires de pays en développement, population masculine en âge de travailler)
c. Situer, sur une carte du monde, les principaux flux migratoires à l'échelle mondiale (ex. : de l'Amérique latine vers l'Amérique du Nord, de l'Afrique du Nord vers l'ouest de l'Europe)
d. Indiquer ce qui explique l'intensification des migrations à l'échelle mondiale (ex. : développement des infrastructures de transport et des moyens de communication, mondialisation de l'économie, changements climatiques, contexte politique)
e. Indiquer des raisons qui influencent le choix d'un pays d'accueil (ex. : proximité géographique, diaspora, liens coloniaux, caractéristiques culturelles, telles que la langue)
2.2. Motifs de migration
a. Indiquer les principaux motifs de migration : amélioration de la situation économique, réunification des familles
b. Indiquer ce qui permet d'obtenir le statut de réfugié : menace à la sécurité, persécution d'ordre ethnique ou religieux, catastrophe naturelle
c. Indiquer des droits établis par la Convention de Genève pour les réfugiés (ex. : droit à l'asile, droit à l'éducation, droit au travail, droit à la liberté de circulation)
d. Nommer des conflits à l'origine de mouvements migratoires (ex. : révolution cubaine, génocide au Rwanda, guérilla en Colombie, guerre du Kosovo, conflit armé au Darfour)

2.3. Réseaux internationaux d'immigration clandestine

- a. Indiquer ce qui explique la mise en place de réseaux internationaux (ex. : exigences des pays d'accueil, resserrement du contrôle des frontières, contexte socioéconomique des pays d'origine, proximité d'un pays développé)
- b. Indiquer ce qui facilite l'immigration clandestine (ex. : présence de réseaux internationaux, perméabilité des frontières)

3. Politiques d'immigration

- a. Donner des critères de sélection des immigrants (ex. : formation, capacité d'investissement, connaissance de la langue officielle)
- b. Indiquer des mesures mises en œuvre pour recruter des travailleurs qualifiés (ex. : organisation de missions à l'étranger, accélération du processus d'immigration)
- c. Indiquer des mesures mises en œuvre pour intégrer les immigrants (ex. : cours de langue, aide à la recherche de logement, services d'intégration à l'emploi)

4. Migration et monde du travail

4.1. Main-d'œuvre immigrante

- a. Indiquer des raisons qui incitent des pays à favoriser la venue de travailleurs immigrants (ex. : manque de main-d'œuvre dans certains secteurs d'activité économique, tels que l'exploitation pétrolière ou les cultures fruitières et maraîchères, vieillissement de la population)
- b. Indiquer des difficultés auxquelles font face les immigrants lors de la recherche d'emploi (ex. : maîtrise de la langue, connaissance des critères d'emploi)
- c. Indiquer des avantages pour les immigrants d'occuper un emploi (ex. : apprentissage de la langue, intégration sociale)

4.2. Politiques d'emploi

- a. Indiquer ce qui restreint les possibilités d'emploi de travailleurs immigrants qualifiés dans les pays d'accueil (ex. : reconnaissance des diplômes et des compétences par les ordres professionnels, formation insuffisante pour les normes du pays d'accueil)
- b. Indiquer des mesures mises en œuvre pour pallier les difficultés liées à la reconnaissance des diplômes (ex. : adoption d'un système de reconnaissance des acquis et uniformisation des normes professionnelles à l'échelle internationale; établissement d'ententes intergouvernementales)
- c. Indiquer des ententes pour favoriser la mobilité de la main-d'œuvre (ex. : équivalence des diplômes émis par les pays de l'Union européenne, reconnaissance des qualifications professionnelles entre l'Espagne et le Québec)
- d. Indiquer des mesures mises en œuvre par certains États pour favoriser l'intégration d'immigrants (ex. : adoption de politiques de discrimination positive; assouplissement des règles de reconnaissance des qualifications professionnelles; octroi de subventions aux entreprises pour le recrutement de main-d'œuvre immigrante)

4.3. Économies parallèles

- a. Indiquer des raisons qui incitent des entrepreneurs à recourir à des travailleurs immigrants en situation irrégulière (ex. : non-réglementation des conditions salariales et de travail, réduction des charges sociales)
- b. Indiquer des conséquences économiques pour les sociétés où se trouvent des travailleurs immigrants en situation irrégulière (ex. : moins d'emplois disponibles sur le marché, perte de revenus pour l'État)
- c. Indiquer des secteurs d'activité économique où se trouvent des travailleurs immigrants en situation irrégulière (ex. : travail domestique, cultures maraîchères et fruitières)
- d. Donner des caractéristiques des conditions de travail des travailleurs immigrants en situation irrégulière (ex. : pas de sécurité d'emploi ni de protection sociale, non-respect des normes du travail par les employeurs)

5. Organisation des territoires urbains

- a. Indiquer la proportion de la population urbaine par rapport à la population mondiale : depuis 2008, plus de la moitié
- b. Indiquer l'importance des migrations pour les pays développés : premier facteur de croissance urbaine
- c. Indiquer le principal effet des migrations internes sur l'organisation des villes dans les pays en développement : formation de bidonvilles
- d. Indiquer des raisons qui expliquent le choix des villes comme destination des migrants (ex. : possibilités d'emploi, concentration de services de santé et d'éducation, structures d'accueil, présence d'une diaspora)
- e. Donner des caractéristiques de quartiers occupés majoritairement par des migrants (ex. : quartiers défavorisés sur le plan économique, concentration de minorités culturelles, formation de quartiers ethniques dans les pays développés, formation de bidonvilles dans les pays en développement)

f. Donner des caractéristiques des bidonvilles : situation en périphérie des agglomérations, infrastructures sanitaires inadéquates, terrains majoritairement squattés

1. Le concept central est indiqué en caractères gras.

Monde contemporain 5^e secondaire

Pouvoir

La mondialisation se caractérise par la multiplicité et la rapidité des échanges d'ordre culturel, économique et politique à l'échelle mondiale. Des accords internationaux redéfinissent les pouvoirs des États et les réduisent parfois. Tous les champs d'intervention des États sont concernés par l'introduction de normes découlant d'accords internationaux. L'enjeu à l'étude est *Capacité d'action des États* ou *Souveraineté des États et regroupements économiques ou politiques*. C'est sous l'angle d'entrée *Les pouvoirs des États* que les élèves sont appelés à étudier le thème *Pouvoir*.

Les concepts prescrits dans le programme ne font pas l'objet d'un énoncé spécifique. C'est par l'utilisation appropriée de connaissances liées au thème que les élèves développent leur compréhension des concepts suivants : droit international, **État**¹, gouvernance, intégration, interdépendance, mondialisation, pouvoir, souveraineté, uniformisation.

1. Redéfinition des pouvoirs des États
1.1. Pouvoirs des États
a. Donner les principales caractéristiques d'un État : territoire délimité par des frontières, population résidente, territoire administré par un gouvernement
b. Indiquer ce qui explique l'augmentation du nombre d'États dans la seconde moitié du 20 ^e siècle : décolonisation, effondrement du bloc de l'Est
c. Donner les rôles de chacun des pouvoirs de l'État : adoption des lois par le pouvoir législatif; application des lois par le pouvoir exécutif; interprétation des lois par le pouvoir judiciaire
d. Nommer l'institution qui exerce le pouvoir exécutif de l'État : gouvernement
1.2. Groupes d'influence et gouvernance
a. Nommer des groupes qui exercent une influence sur les pouvoirs de l'État (ex. : entreprises multinationales, groupes environnementaux, organisations non gouvernementales)
b. Indiquer les principaux facteurs qui redéfinissent les pouvoirs des États : flux économiques mondialisés, ratification de traités internationaux
c. Nommer des organisations internationales qui contribuent à la redéfinition des pouvoirs des États (ex. : tribunaux internationaux, alliances militaires, regroupements économiques et politiques)
2. Institutions internationales
2.1. Organisation des Nations Unies (ONU)
a. Indiquer les principaux buts de l'ONU : maintenir la paix et la sécurité internationales; favoriser la coopération internationale; lutter contre la pauvreté; assurer le respect des droits de l'homme
b. Décrire le fonctionnement de l'ONU : l'Assemblée générale discute de questions internationales; le Conseil de sécurité est responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales
c. Indiquer le facteur politique qui explique la capacité d'action limitée de l'ONU dans les affaires internes d'un État membre : souveraineté
2.2. Institutions économiques
a. Indiquer le principal objectif de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) : établir des accords portant sur le commerce des marchandises et des services et sur la propriété intellectuelle
b. Indiquer la principale conséquence économique pour les États de contrevenir à un accord de l'OMC : imposition de sanctions commerciales
c. Indiquer le principal moyen utilisé par le Fonds monétaire international (FMI) pour assurer la stabilité du système monétaire international : prêts à des États membres en difficulté de paiement
d. Indiquer les moyens utilisés par la Banque mondiale pour réduire la pauvreté dans les pays en développement : prêts assortis de faibles taux d'intérêt ou ne portant pas intérêt; dons aux pays en développement
e. Indiquer la principale condition imposée aux États par le FMI et la Banque mondiale en contrepartie des prêts accordés : mise en œuvre de mesures politiques et économiques pour redresser leur situation financière

2.3. Cour internationale de Justice (CIJ)
a. Donner le rôle de la CIJ instituée par la Charte des Nations Unies : régler des différends d'ordre juridique soumis par des États
b. Indiquer la principale condition pour qu'un contentieux entre des États soit entendu : requête conjointe
c. Donner le principal objet de différends soumis par des États : tracé des frontières
2.4. Cour pénale internationale (CPI)
a. Donner le rôle de la CPI instituée par le Statut de Rome de la Cour pénale internationale : juger des personnes pour crimes contre l'humanité, de génocide ou de guerre
b. Indiquer ce qui limite l'intervention de la CPI : non-ratification du Statut de Rome de la Cour pénale internationale par certains pays, tels que les États-Unis, la Russie et la Chine
3. Mondialisation de l'économie et entreprises multinationales
a. Indiquer ce qui favorise l'ouverture des marchés à l'échelle mondiale (ex. : fin de la <i>Guerre froide</i> , formation de grandes zones économiques, développement technologique)
b. Indiquer le principal effet de la mondialisation de l'économie sur les relations entre États : accroissement de l'interdépendance
c. Indiquer ce qui incite les États à accueillir des entreprises multinationales (ex. : création d'emplois, source de revenus)
d. Indiquer des mesures mises en œuvre par les États pour attirer des entreprises multinationales (ex. : avantages fiscaux, subventions de recherche et développement, tarifs préférentiels, développement d'infrastructures)
e. Indiquer ce qui incite des entreprises à délocaliser leurs activités (ex. : réduction des coûts de production, accessibilité à de nouveaux marchés)
4. Accords internationaux et multilatéraux
4.1. Zones économiques
a. Indiquer le principal objectif des accords de libre-échange : augmenter les échanges commerciaux entre les États signataires
b. Nommer des accords de libre-échange (ex. : Accord de libre-échange nord-américain, Mercosur, Coopération économique pour l'Asie-Pacifique)
c. Indiquer les mesures auxquelles renoncent les États qui ratifient des accords de libre-échange : imposition de tarifs douaniers, octroi de subventions aux entreprises
d. Indiquer des moyens qui favorisent l'intégration économique entre des États (ex. : adoption du libre-échange, création d'une union douanière, libre circulation des personnes, adoption d'une monnaie commune)
e. Nommer des regroupements économiques qui ont adopté une monnaie commune (ex. : Union européenne, Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale)
4.2. Politiques culturelles et environnementales
a. Indiquer le principal objectif de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO : valoriser la diversité culturelle
b. Indiquer une disposition de la Convention qui permet de soustraire les biens et les services culturels aux accords de libre-échange : droit des États de conserver, d'adopter et de mettre en œuvre les politiques jugées appropriées pour protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles
c. Indiquer ce qui explique l'importance, pour des États, d'adopter des mesures communes sur le plan de la gestion des problèmes environnementaux : caractère planétaire des problèmes, recherche de solutions durables
d. Nommer des objets sur lesquels portent des accords internationaux sur le plan environnemental (ex. : élimination des substances qui appauvrissent la couche d'ozone [protocole de Montréal]; réduction des gaz à effet de serre [protocole de Kyoto]; transfert et élimination des déchets dangereux [convention de Bâle])
5. Regroupements politiques
5.1. Union européenne
a. Donner des critères d'adhésion à l'Union européenne (ex. : institutions stables garantissant la démocratie et un État de droit, économie de marché viable)
b. Indiquer le principal effet de l'Union européenne sur les pouvoirs des États membres : partage des compétences entre un gouvernement central et les gouvernements des États membres

- | |
|---|
| c. Nommer des institutions de l'Union européenne qui redéfinissent les pouvoirs des États (ex. : Parlement européen, Cour de justice de l'Union européenne, Banque centrale européenne) |
|---|

5.2. Autres regroupements politiques

- | |
|--|
| a. Nommer d'autres regroupements politiques (ex. : Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA) / Traité de commerce des peuples, Organisation des États américains, Union africaine) |
| b. Donner le rôle de l'ALBA : promouvoir la coopération entre les pays socialistes de l'Amérique latine dans les domaines politique, social et économique |

-
1. Le concept central est indiqué en caractères gras.

Monde contemporain 5^e secondaire

Richesse

La richesse est le résultat de l'activité économique d'une collectivité, c'est-à-dire des processus de production, de distribution et de consommation de biens et des services. L'accélération du développement économique de certains pays a accentué l'écart entre pays du Nord et pays du Sud durant les dernières décennies du 20^e siècle. Malgré une hausse de la productivité à l'échelle mondiale et des mesures de redistribution de la richesse, la disparité dans la répartition de la richesse persiste. L'enjeu à l'étude est *Équilibre entre justice sociale et développement économique* ou *Contrôle des ressources*. C'est sous l'angle d'entrée *La répartition de la richesse* que les élèves sont appelés à étudier le thème *Richesse*.

Les concepts prescrits dans le programme ne font pas l'objet d'un énoncé spécifique. C'est par l'utilisation appropriée de connaissances liées au thème que les élèves développent leur compréhension des concepts suivants : concentration, développement économique, **disparité**¹, flux, interdépendance, justice sociale, mondialisation, pouvoir, ressource.

1. Création et répartition de la richesse
1.1. Création de la richesse
a. Indiquer des facteurs de création de la richesse (ex. : exploitation de ressources naturelles, productivité des entreprises, investissements publics, qualification de la main-d'œuvre)
b. Indiquer des moyens utilisés par les États pour favoriser la création de la richesse (ex. : investissement en éducation, établissement de programmes de recherche et développement, participation à des regroupements économiques)
c. Indiquer des mesures mises en œuvre par les États pour réglementer l'exploitation des ressources naturelles (ex. : adoption de politiques d'exploitation, de préservation et de restauration; application de sanctions)
d. Indiquer des facteurs qui limitent la création de la richesse (ex. : rareté des ressources naturelles, humaines et financières; faible développement d'infrastructures de transport et de communication; manque de formation de la main-d'œuvre; accessibilité réduite aux sources d'énergie)
1.2. Disparité dans la répartition de la richesse
a. Situer, sur une carte du monde, des pays qui disposent d'importantes ressources naturelles (ex. : eau potable, au Brésil et aux États-Unis; pétrole, en Arabie Saoudite et au Venezuela; minéraux, au Chili et en République démocratique du Congo; forêt, au Canada et en Russie)
b. Donner des indicateurs qui permettent de mesurer la disparité (ex. : indice de Gini [écart de richesse à l'intérieur d'un pays]; PIB [valeur totale des biens et des services produits pendant une année])
c. Situer, sur une carte du monde, des pays dont le PIB par habitant est élevé et d'autres dont le PIB par habitant est faible (ex. : en 2012, PIB élevé en Australie et au Japon; PIB faible au Bangladesh et au Honduras)
d. Indiquer des moyens utilisés par les États pour réduire la disparité dans la répartition de la richesse (ex. : adoption de politiques fiscales, réglementation des conditions de travail)
e. Indiquer les composantes de l'indice de développement humain (IDH) : niveau de vie, éducation, santé
f. Situer, sur une carte du monde, des pays dont l'IDH est élevé et d'autres dont l'IDH est faible (ex. : en 2012, IDH élevé en Allemagne et au Canada; IDH faible à Haïti et à Madagascar)
2. Organisations internationales
a. Indiquer des objectifs poursuivis par différents regroupements économiques (ex. : l'Union européenne a pour objectif de renforcer la coopération économique entre les pays membres; l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ANSEA) a pour objectif d'accélérer la croissance économique et d'améliorer les conditions de vie des populations)
b. Indiquer des objectifs poursuivis par différentes organisations internationales (ex. : le G8 vise à favoriser la concertation sur des questions économiques; l'Organisation mondiale du commerce facilite les échanges commerciaux; le Fonds monétaire international contribue à stabiliser le système monétaire; la Banque mondiale accorde des prêts aux pays en développement; la FAO vise à rendre accessible une nourriture saine et en quantité suffisante)
c. Indiquer des objectifs poursuivis par différentes organisations non gouvernementales (ex. : le Mouvement international Quart monde vise à éradiquer la misère; Oxfam international lutte contre les injustices sociales et la pauvreté; le Forum social mondial cherche à coordonner l'action des organisations altermondialistes; Médecins sans frontières offre une assistance médicale en situation de conflits et de crises humanitaires)

3. Colonisation, décolonisation et néocolonisation
a. Indiquer des objectifs poursuivis par les États colonisateurs (ex. : se procurer des ressources naturelles, accéder à de nouveaux marchés)
b. Indiquer des causes de l'indépendance des colonies africaines et asiatiques (ex. : affirmation identitaire, accès de l'élite à l'éducation, volonté de contrôler les ressources)
c. Indiquer des conséquences de la décolonisation pour les nouveaux pays (ex. : conflits ethniques, guerres, remise en question de certaines frontières)
d. Définir le terme néocolonisation : domination économique d'un État sur d'anciennes colonies
4. Relations Nord-Sud
a. Donner des caractéristiques des pays développés, tels que l'Allemagne, l'Australie et la Norvège (ex. : facilité d'accès à des biens et des services, niveau de vie élevé pour la majorité de la population, concentration de capitaux, industries de pointe)
b. Donner des caractéristiques des économies des pays du Sud (ex. : extraction de richesses naturelles, cultures d'exportation, exploitation de ressources par des intérêts étrangers, faible niveau de transformation des matières premières sur place)
c. Donner des caractéristiques des pays en développement, tels que la Colombie, l'Égypte et l'Indonésie (ex. : accès difficile aux biens et aux services de base pour une majorité de la population, faible PIB par habitant, forte proportion de la population active dans le secteur agricole)
d. Donner des caractéristiques des économies émergentes, telles que celles du Brésil, de la Chine et de l'Inde (ex. : croissance économique très rapide fondée sur l'industrialisation, présence de fortes inégalités sociales, mise en valeur inégale du territoire, importance des exportations)
e. Indiquer des objectifs du commerce équitable (ex. : établir un partenariat commercial entre distributeurs de pays développés et producteurs de pays en développement; respecter les droits sociaux et économiques des travailleurs; payer un prix juste pour les productions; contribuer au développement durable)
5. Mondialisation de l'économie
5.1. Influence de la mondialisation
a. Donner des caractéristiques de la mondialisation de l'économie (ex. : libéralisation des échanges, fluidité des mouvements financiers)
b. Indiquer des avantages de la mondialisation pour les entreprises (ex. : croissance des marchés, baisse des coûts de production, augmentation des profits)
c. Indiquer des effets de la mondialisation sur l'économie des pays développés (ex. : développement de nouveaux marchés, perte d'emploi dans le secteur manufacturier)
d. Indiquer des effets de la mondialisation sur l'économie des pays en développement (ex. : développement d'économies émergentes, migration de travailleurs)
5.2. Pouvoir des entreprises multinationales
a. Indiquer ce qui incite les États à accueillir des entreprises multinationales (ex. : création d'emplois, source de revenus)
b. Indiquer des mesures mises en œuvre par les États pour attirer des entreprises multinationales (ex. : avantages fiscaux, subventions de recherche et développement, octroi de tarifs préférentiels, développement d'infrastructures)
c. Indiquer ce qui incite des entreprises multinationales à délocaliser leurs activités (ex. : réduction des coûts de production, accessibilité à de nouveaux marchés)
6. Endettement des États
a. Situer, sur une carte du monde, des pays dont l'endettement est élevé et des pays dont l'endettement est faible (ex. : en 2012, endettement élevé au Brésil et aux États-Unis; endettement faible en Chine et en Turquie)
b. Nommer les créanciers des États : citoyens, institutions financières, Fonds monétaire international, Banque mondiale, autres États
c. Indiquer ce qui explique l'endettement des États (ex. : construction d'infrastructures, services publics, soutien au développement d'entreprises, dépenses militaires)
d. Indiquer des effets possibles de l'endettement des États sur l'économie et la société (ex. : remise en question de programmes sociaux, privatisation, accroissement des écarts entre groupes sociaux, augmentation de la dépendance économique, crise politique et sociale)

1. Le concept central est indiqué en caractères gras.

Tensions et conflits

Depuis la fin de la *Guerre froide*, les zones de tensions se sont multipliées dans le monde et certaines ont été le lieu de conflits armés. Même si la plupart de ces conflits se limitent à une échelle régionale, ils engagent parfois la communauté internationale. Que ce soit pour des raisons humanitaires ou pour des raisons de sécurité internationale, des pays ou des organisations internationales sont appelés à intervenir dans des zones de tensions ou de conflits situées en territoire souverain. L'enjeu à l'étude est *Application du principe d'assistance humanitaire* ou *Intérêt des intervenants versus intérêt des populations*. C'est sous l'angle d'entrée *Les interventions extérieures en territoire souverain* que les élèves sont appelés à étudier le thème *Tensions et conflits*.

Les concepts prescrits dans le programme ne font pas l'objet d'un énoncé spécifique. C'est par l'utilisation appropriée de connaissances liées au thème que les élèves développent leur compréhension des concepts suivants : diplomatie, droit humain, idéologie, ingérence, interdépendance, **intervention**¹, mondialisation, pouvoir, revendication.

1. Interventions extérieures en zones de tensions et conflits
a. Donner des caractéristiques des zones de tensions (ex. : intérêts divergents d'acteurs sur les plans économique, politique et social; absence d'affrontement armé)
b. Situer, sur une carte du monde, des zones de tensions (ex. : en 2012, Afrique de l'Est, Moyen-Orient, Cachemire indien, mer de Chine méridionale)
c. Situer, sur une carte du monde, des pays où se déroulent des conflits armés (ex. : en 2012, Afghanistan, Libye, Syrie)
d. Décrire la principale caractéristique d'un État souverain : son gouvernement n'est soumis à aucune autorité supérieure à la sienne
e. Indiquer la principale conséquence de la reconnaissance de la souveraineté d'un État par un autre : non-ingérence dans les affaires intérieures
f. Nommer des acteurs dans des zones de tensions et de conflits (ex. : États, ONU, OTAN, organisations non gouvernementales)
g. Indiquer des raisons invoquées pour intervenir en territoire souverain (ex. : menace à la paix mondiale; crise humanitaire à la suite d'une catastrophe naturelle ou d'un conflit armé; absence de protection de la population lors de crimes contre l'humanité, de génocide ou de guerre)
2. Sources de tensions et de conflits
2.1. Contrôle des ressources
a. Nommer des ressources naturelles dont le contrôle peut être une source de tensions et de conflits (ex. : eau potable, pétrole et gaz, minéraux)
b. Situer, sur une carte du monde, des zones où le contrôle des ressources naturelles génère des tensions et des conflits (ex. : en 2012, Moyen-Orient, Afrique centrale)
c. Indiquer les moyens utilisés par l'État pour contrôler les ressources naturelles d'un territoire : nationalisation, octroi de concessions
2.2. Exercice des droits et libertés
a. Nommer le document de l'Organisation des Nations Unies qui énonce les droits et les libertés de la personne : Déclaration universelle des droits de l'homme
b. Situer, sur une carte du monde, des zones où des revendications liées aux droits et libertés de la personne génèrent des tensions et des conflits (ex. : en 2012, pays de l'Afrique du Nord, Chine, Cuba)
c. Nommer des droits et des libertés dont les populations sont privées dans certaines situations de tensions et de conflits (ex. : droit à la justice, liberté de pensée et d'expression)
2.3. Revendications identitaires et autonomie politique
a. Indiquer des motifs de revendications identitaires (ex. : langue, religion, territoire)
b. Décrire la principale caractéristique des populations qui revendiquent une plus grande autonomie politique : elles constituent des groupes ethniques minoritaires à l'intérieur d'un territoire souverain
c. Situer, sur une carte du monde, des zones où des revendications identitaires et des revendications d'autonomie politique génèrent des tensions et des conflits (ex. : en 2012, Caucase, Tibet, Irlande du Nord)
d. Indiquer le principe de la Charte des Nations Unies invoqué en appui aux revendications d'autonomie politique : droit des peuples à disposer d'eux-mêmes
3. Organisation des Nations Unies (ONU)

3.1. Charte des Nations Unies
a. Indiquer l'objectif de la Charte des Nations Unies : établir les droits et les obligations des États membres
b. Indiquer la limite à la capacité d'action de l'ONU dans les affaires internes d'un État membre : souveraineté des États
c. Indiquer les principaux buts de l'ONU : maintenir la paix et la sécurité internationales; favoriser la coopération internationale; lutter contre la pauvreté; assurer le respect des droits de l'homme
3.2. Assemblée générale de l'ONU
a. Décrire l'institution qu'est l'Assemblée générale de l'ONU : l'Assemblée générale réunit des représentants de tous les États membres; il s'agit d'un forum de discussion sur des sujets concernés par la Charte des Nations Unies
b. Décrire la principale fonction de l'Assemblée générale : l'Assemblée générale vote des résolutions sur des questions internationales
3.3. Conseil de sécurité de l'ONU
a. Décrire l'institution qu'est le Conseil de sécurité : le Conseil de sécurité est composé de quinze membres dont cinq sont permanents; il s'agit de l'organe décisionnel pour les questions concernant le maintien de la paix et de la sécurité internationales
b. Indiquer les conditions pour l'adoption d'une résolution : l'appui de neuf États membres, aucune opposition des membres permanents
c. Nommer les membres permanents qui ont un droit de veto : Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie
d. Indiquer les principaux moyens d'intervention dont dispose le Conseil de sécurité dans les zones de tensions et de conflits : missions de paix, sanctions internationales, actions militaires collectives
3.4. Tribunaux pénaux internationaux (TPI)
a. Décrire le rôle des tribunaux pénaux internationaux : juger des criminels responsables de violations graves du droit international humanitaire lors de la guerre en ex-Yougoslavie et lors de la guerre civile au Rwanda
b. Donner des accusations portées par les TPI : crime contre l'humanité, violation des lois ou coutumes de la guerre, génocide
3.5. Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
a. Décrire la fonction du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés : coordonner l'action internationale visant à répondre aux besoins des réfugiés
b. Décrire le principal effet de conflits armés sur les populations : ils provoquent le déplacement de populations civiles vers d'autres régions ou d'autres pays, limitrophes ou non
4. Organisations non gouvernementales (ONG)
a. Indiquer des objectifs poursuivis par les ONG qui interviennent en zones de tensions et de conflits (ex. : Reporters sans frontières défend la liberté de la presse; Oxfam international cherche des solutions durables à la pauvreté et à l'injustice; Human Rights Watch protège et défend les droits humains)
b. Indiquer les principes qui guident des ONG lors de leur intervention dans des zones de tensions et de conflits : neutralité, impartialité
c. Indiquer des moyens utilisés par les ONG pour soutenir les populations dans des zones de tensions et de conflits (ex. : présence de travailleurs humanitaires, acheminement de matériel, campagnes de sensibilisation et de sollicitation)
d. Nommer l'ONG à l'origine du droit humanitaire international codifié dans les premières conventions de Genève : Comité international de la Croix-Rouge
5. Missions et processus de paix
a. Indiquer les principaux objectifs des missions de paix instituées par le Conseil de sécurité de l'ONU : protéger la population civile, aider au désarmement, soutenir l'organisation d'élections libres, promouvoir les droits de l'homme
b. Indiquer les principales conditions d'intervention des Casques bleus de l'ONU : non-utilisation de la force, neutralité, impartialité
c. Indiquer ce qui restreint l'efficacité de missions de paix de l'ONU (ex. : désaccord entre des membres, capacité financière limitée de l'ONU)
d. Donner les principaux critères de sélection des pays qui participent aux missions de paix : consentement des belligérants, neutralité vis-à-vis des belligérants
e. Indiquer des mesures mises en œuvre pour réduire les menaces à la paix et à la sécurité internationales (ex. : embargo commercial, rupture de liens diplomatiques, usage de la force militaire)

f. Indiquer les principales étapes d'un processus de paix : intervention diplomatique, arrêt des combats, conférence de paix, signature d'un traité
6. Alliances internationales
6.1. Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)
a. Situer, sur une carte du monde, des pays membres de l'OTAN (ex. : Canada, États-Unis, France, Lituanie, Pologne, Turquie)
b. Indiquer l'engagement pris par les pays membres de l'OTAN : défense mutuelle dans l'éventualité où l'un d'eux est attaqué
c. Donner la principale caractéristique des interventions de l'OTAN depuis la fin de la <i>Guerre froide</i> : intervention dans des pays qui ne sont pas membres de l'organisation
d. Situer, sur une carte du monde, des missions de l'OTAN en zones de tensions et de conflits (ex. : en 2012, Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan, opération Active Endeavour pour la détection et la dissuasion des activités terroristes en Méditerranée)
e. Indiquer les principaux objectifs de l'intervention de l'OTAN en territoire souverain : aider un gouvernement à étendre son autorité; créer un environnement favorable à la mise en place d'institutions démocratiques
6.2. Autres organisations internationales
a. Nommer des organisations qui interviennent dans des zones de tensions et de conflits (ex. : Ligue arabe, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, Union européenne, Union africaine)
b. Situer, sur une carte du monde, des pays de la Ligue arabe (ex. : Arabie Saoudite, Égypte, Maroc)
c. Indiquer les principaux moyens utilisés par la Ligue arabe pour réduire les tensions et résoudre les conflits : négociation, médiation
d. Situer, sur une carte de l'Afrique, des pays de l'Union africaine (ex. : Afrique du Sud, Kenya, Sénégal)
e. Indiquer les principaux moyens utilisés par l'Union africaine pour réduire les tensions et résoudre les conflits en Afrique : médiation, envoi de militaires pour des missions d'observation
6.3. Conventions, traités et accords
a. Indiquer des effets des accords internationaux dans des zones de tensions et de conflits (ex. : fin du conflit entre la Serbie et la Bosnie-Herzégovine à la suite des accords de Dayton; reconnaissance de l'Autorité palestinienne par l'État d'Israël à la suite des accords d'Oslo)
b. Nommer des conventions et des traités qui réglementent l'utilisation de la force lors de conflits armés (ex. : conventions de Genève, Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel)
c. Indiquer les principaux objectifs des conventions de Genève : protéger les malades, les blessés, les prisonniers et la population civile lors de conflits; définir les droits et les obligations des parties à un conflit dans la conduite des hostilités
d. Décrire l'engagement pris par les pays signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : les pays qui ne possèdent pas l'arme nucléaire renoncent à la produire et à l'acquérir; les pays qui possèdent l'arme nucléaire renoncent à transférer à d'autres États des armes et des technologies nucléaires à des fins militaires

-
1. Le concept central est indiqué en caractères gras.